

Nous avons une petite bibliothèque bien choisie. Les directeurs m'ont alloué \$20 l'été dernier, et je les ai employées à l'achat de 30 volumes, religieux pour la plupart, mais moraux et instructifs.

La société biblique a fait don de 12 bibles d'un bon format.

En conversant avec chaque prisonnier en particulier, je suis parvenu à me mettre assez au courant de leurs dispositions religieuses, et je suis ainsi plus en mesure de leur donner les instructions qui leur conviennent, c'est là, je pense, la plus belle partie du rôle d'un aumônier.

M. Cotton, l'instituteur, enseigne aux détenus la lecture, l'écriture et le calcul trois jours par semaine, et l'instruction qu'ils acquièrent ainsi semble les rendre beaucoup meilleurs et être généralement bien appréciée par eux ; mais je crois devoir recommander au bureau que l'école soit ouverte tous les jours au lieu de trois fois la semaine, comme à présent. Je suis convaincu que les avantages que les détenus en retireront feront plus que justifier le surcroît de dépense et de travail que cela nécessitera.

Tout en soumettant respectueusement ce rapport, j'exprime l'espoir que le bureau reconnaîtra que les travaux de l'aumônier ont, grâce à l'auteur de ces choses, été profitables aux détenus protestants du pénitencier d'Halifax.

Je me soustris, messieurs,

Votre humble serviteur,

HENRY POPE.

RAPPORT DE L'AUMONIER CATHOLIQUE, PÉNITENCIER D'HALIFAX.

HALIFAX, N.-E., 31 janvier 1870.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information du bureau des inspecteurs de prisons, que j'ai célébré le service divin le dimanche et les jours de fête, et que généralement, j'ai visité les détenus une fois par semaine. La moyenne du nombre des détenus catholiques a été d'environ vingt. Ils ont fait preuve du désir de profiter de l'enseignement religieux dont ils jouissent maintenant, et se sont conduits d'une manière très-satisfaisante.

Pour terminer, je crois devoir témoigner de la bonne discipline maintenue par le préfet provisoire et de l'attention dont j'ai été l'objet, tant de sa part que des autres officiers.

Croyez-moi, monsieur,

Votre serviteur respectueux,

THOMAS DALY,

T. J. O'Neil, écr.,

Président du bureau des inspecteurs de prisons.

RAPPORT ANNUEL DU MÉDECIN.

PÉNITENCIER D'HALIFAX, 31 décembre 1869.

Au président du bureau des directeurs.

MONSIEUR,—En vous présentant ce rapport annuel qui est mon vingt-sixième, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'y a pas eu pendant l'année dernière plus de malades qu'à l'ordinaire.

Il n'y a pas eu de maladies d'un caractère endémique ou épidémique ni de décès.

Les maladies pour lesquelles des prescriptions ont été données ont été au nombre de deux cent quatre-vingt dix, dont quarante-et-un sont restés à l'infirmerie pendant un espace de temps plus ou moins long. Les maladies dominantes, pendant les mois d'hiver et du